



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département des finances  
Office des bâtiments  
Direction Ingénierie et Energie

**Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale<sup>1</sup>**

CF: 1009

Nom de l'établissement : Administration publique Adresse de l'établissement: 7, place de la Taconnerie Date dernière mise à jour: 18.02.2019

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé <sup>2</sup>	Remarque
3ème	Bureau A	Mastic de joint de vitrage fenêtre	2019	Ensemble des mastics de l'étage diagnostiqués comme contenant de l'amiante
2ème	Bureau G	Mastic de joint de vitrage fenêtre	2019	
2ème	Bureau K	Mastic de joint de vitrage fenêtre	2019	
1er	Bureau I	Mastic de joint de vitrage fenêtre	2019	
1er	Bureau M	Mastic de joint de vitrage fenêtre	2019	
RDC	Régulation	Joints de brides entre éléments de conduites	2019	
RDC	Régulation	Tresses isolantes	2019	
RDC	Arcade 3	Dalette vinyle damier gris/vert	2019	
RDC	Arcade 4	Plaques carton amianté pour isolation électricité vitrines	2019	Dépollué
RDC	Arcade 4 arrière boutique	Plaque carton amianté pour isolation tableau électrique	2019	Dépollué
SS	Machinerie ascenseur	Plaquettes de freins en fibrociment	2019	
SS	OPF Archives 1	Carton amianté sous tubes néons	2019	Dépollué
SS	OPF Archives 2	Carton amianté sous tubes néons	2019	Dépollué
SS	OPF Archives 3	Carton amianté sous tubes néons	2019	Dépollué
SS	OPF Archives 4	Carton amianté sous tubes néons	2019	Dépollué

<sup>1</sup> Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air.

En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

<sup>2</sup> Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.